

M. et Mme Michel Clabaut

Vieux-Condé, le 27 juillet 2020

552 Rue Sadi Carnot

59690 VIEUX-CONDE

Monsieur le Maire, Monsieur le Vice-
Président Ecologie Urbaine Val Métropole

OBJET : DECHETTERIE RUE DU 8 MAI

Monsieur le Maire, Monsieur le Vice-Président Ecologie Urbaine,

A la lecture d'un article paru dans l'Observateur du Valenciennois, nous sommes grandement surpris et étonnés par les termes que vous employez au sujet des dépôts sauvages de déchets aussi bien des particuliers que des entreprises. Cf un extrait de votre discours : *"Ensuite, il y a les dépôts des entreprises qui ne veulent pas aller jusqu'à la déchetterie professionnelle la plus proche pour y déposer leurs déchets"*. N'est-ce pas ce que font les employés de votre commune à côté de notre habitation sur le terrain vague situé rue du 8 Mai. Nous pensons que nous pouvons assimiler la commune à une entreprise puisque vos employés sont des salariés de la fonction publique.

Pourquoi tenir de tels discours alors que dans votre propre ville vous ne les appliquez pas. Nous avons à maintes reprises contacter la mairie, et en particulier votre père M. Guy Bustin, au sujet de cette benne qui nous amène des nuisances animales, olfactives, etc... Dernièrement, le 15 juillet, lorsque la benne a été incendiée, nous avons contacté la mairie qui nous a répondu que c'était à nous d'appeler les pompiers (ce que nous avons fait). Un effort a quand même été effectué de la part de la Mairie, car la police municipale s'est déplacée. Après avoir décliné notre identité, cette dernière nous a dit que nous avons fait notre devoir de citoyen. Régulièrement des jeunes viennent jouer autour et dans la benne !!!! Vous trouvez cela normal ! Attendez-vous qu'il y ait un accident ?

De plus, où alliez-vous déposer vos déchets auparavant ? Question qui a été posée à maintes reprises et est restée sans réponse.

Il nous est arrivé d'interpeller vos employés au sujet de la benne et ils nous ont répondu qu'elle avait été mise afin d'empêcher les gens du voyage de pénétrer sur le terrain. Il s'avère que si vos employés arrivent à passer sur le côté de la benne avec leur camion pour aller déposer dans le fond du terrain, à l'abri des regards, leurs déchets verts, les gens du voyage pourraient très bien en faire de même et s'y installer. Nous pensons d'ailleurs qu'il y a d'autres moyens qui pourraient être utilisés (plots, etc... ainsi que les grosses pierres qui sont entreposées à côté de la grille).

Malgré la végétation que vous laissez pousser volontairement pour essayer de cacher la "misère", tout est visible. Même notre petite fille de 6 ans, originaire de Saint Germain en Laye, venue en vacances chez nous nous a dit : "Mais en fait papy tu habites à côté d'une déchetterie !!!!!". Seriez vous heureux d'avoir une déchetterie sauvage près de chez vous ! Nous espérons que vous

appliquerez ce qui est écrit dans l'article, à savoir : « *Quand je vois que les gens jettent exprès dans la rue alors qu'il y a des poubelles à côté, je pète les plombs* », s'indigne David Bustin. Il poursuit en indiquant qu'à Vieux Condé, il va poursuivre la répression « *pour taper fort* » .

Compte-tenu du rôle que vous êtes sensé jouer en qualité de responsable Ecologie Urbaine au sein de Val Métropole, nous espérons que ce courrier retiendra votre attention et que des actions seront entreprises afin de régler les problèmes de nuisance. Nous nous tenons à votre disposition si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Vice-Président Ecologie Urbaine Val Métropole, nos salutations distinguées.

Two handwritten signatures in blue ink are positioned below the text. The signature on the left is more stylized and appears to be 'David Bustin'. The signature on the right is also stylized and appears to be 'Jean-Luc...'.